

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 1 décembre 2023</b>	<b>N° 2023-604</b>

Convocation du 24 novembre 2023

Aujourd'hui vendredi 1 décembre 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, Mme Marie-Claude NOEL, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Patrick BOBET, M. Christophe DUPRAT, M. Michel LABARDIN, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Franck RAYNAL, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stéphanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Pascale PAVONE, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. Patrick LABESSE à Mme Anne LEPINE  
M. Jean-François EGRON à Mme Nathalie LACUEY  
M. Baptiste MAURIN à M. Alexandre RUBIO  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT  
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES  
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT  
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE  
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Camille CHOPLIN  
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Pascale PAVONE  
Mme Marie RECALDE à M. Jean-Jacques PUYOBRAU  
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET jusqu'à 11h et de 15h42 à 18h06  
Mme Christine BOST à M. Stéphane DELPEYRAT de 13h15 à 13h35 et de 14h45 à 15h14  
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Christine BOST à partir de 17h18  
M. Alain GARNIER à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH de 15h44 à 17h14 et à partir de 19h17  
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à M. Bastien RIVIERES à partir de 13h  
Mme Andréa KISS à Mme Béatrice DE FRANÇOIS à partir de 19h02  
Mme Delphine JAMET à Mme Brigitte BLOCH à partir de 14h45  
M. Nordine GUENDEZ à Mme Myriam BRET à partir de 17h  
Mme Josiane ZAMBON à M. Alain ANZIANI à partir de 19h12  
M. Jérôme PEScina à M. Franck RAYNAL à partir de 17h  
M. Michel POIGNONEC à M. Michel LABARDIN à partir de 14h45  
M. Franck RAYNAL à M. Jérôme PEScina de 13h16 à 13h35 et de 14h45 à 15h27  
M. Emmanuel SALLABERRY à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 17h  
Mme Géraldine AMOUROUX à M. Pierre de Gaétan N'JIKAM MOULIOM à partir de 17h20  
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY à partir de 18h41  
Mme Fatiha BOZDAG à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 17h  
Mme Pascale BRU à Mme Typhaine CORNACCHIARI à partir de 17h18  
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY de 10h15 à 13h35  
M. Gérard CHAUSSET à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h42  
Mme Typhaine CORNACCHIARI à M. Bruno FARENIAUX de 12h à 13h35  
Mme Laure CURVALE à Mme Eve DEMANGE à partir de 17h37  
M. Olivier ESCOTS à M. Jean-Claude FEUGAS de 14h45 à 17h39  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET à partir de 16h15  
M. Gilbert DODOGARAY à Jean TOUZEAU à partir de 19h12  
M. Bruno FARENIAUX à Mme Véronique FERREIRA à partir de 17h55  
M. Nicolas FLORIAN à Mme Béatrice SABOURET jusqu'à 12h30  
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Simone BONORON à partir de 11h30  
Mme Anne-Eugénie GASPAS à M. Frédéric GIRO jusqu'à 11h  
M. Frédéric GIRO à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 14h45  
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI à partir de 15h20  
M. Radouane JABER à M. Guillaume MARI jusqu'à 10h30  
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Sylvie JUQUIN de 10h30 à 13h  
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS jusqu'à 10h35  
M. Jacques MANGON à M. Fabrice MORETTI à partir de 15h50  
M. Guillaume MARI à M. Radouane JABER à partir de 18h56  
M. Thierry MILLET à M. Fabrice MORETTI de 14h45 à 15h40  
M. Stéphane PFEIFFER à M. Jean-Baptiste THONY à partir de 18h44  
M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC de 11h10 à 13h35  
M. Patrick PUJOL à M. Christian BAGATE à partir de 14h45  
M. Fabien ROBERT à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 15h50

Mme Nadia SAADI à M. Didier CUGY à partir de 14h59  
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Amandine BETES à partir de  
18h18  
M. Thierry TRIJOLET à Mme Stéphanie ANFRAY à partir de 18h21

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 1 décembre 2023</b>	<b><i>Délibération</i></b>
	Direction de l'Habitat  <b>Service Ville et Quartiers en Renouveau</b>	<b><i>N° 2023-604</i></b>

---

**Programmation des crédits d'investissement de la politique de la ville au titre de la construction/réhabilitation d'équipements de proximité et des études dans les quartiers prioritaires et de veille -Participation de Bordeaux Métropole - Contrat de ville métropolitain-Décision Autorisation**

---

Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

**1. Rappel sur le règlement d'intervention de la politique de la ville**

Le règlement permet la participation de la Métropole au financement de la construction ou de la réhabilitation d'équipements de proximité dans les quartiers prioritaires ou de veille, ou à proximité de ces quartiers et bénéficiant majoritairement aux habitants de ces quartiers.

Il peut s'agir d'équipements culturels, sportifs, de loisirs ou de structures permettant de répondre aux priorités de lien social, d'accès aux droits, d'accès à l'emploi, définies au sein du contrat de ville. Ces projets d'équipements sont conformes aux objectifs des conventions territoriales des communes et figurent au sein de ces conventions. Ils sont également inscrits dans les contrats de codéveloppement.

La Métropole intervient à hauteur de 20 % du coût des travaux et des études, avec un plafond fixé à 500 000 euros par opération, et pour les projets accompagnés par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) ou en Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain (OAIM), ce plafond est porté à 1 000 000 €, sous forme de participation versée directement aux communes qui en assurent la maîtrise d'ouvrage.

**2. Les projets proposés**

Deux communes Eysines et le Bouscat ont sollicité Bordeaux Métropole en 2023 pour participer au financement de leur projet d'équipements de proximité dans le quartier politique de la ville intercommunal champs de courses.

En effet, ce quartier politique de la ville ne comprend aujourd'hui aucune infrastructure sportive. Une très forte demande émane des jeunes pour s'investir ou renouer avec l'activité physique et sportive.

C'est ainsi que pour répondre aux besoins des jeunes, mais également pour lutter contre la sédentarité et contribuer à la santé et au bien-être des habitants, il a été décidé d'installer

trois équipements accessibles à tous : un terrain multi sport à Eysines, un street workout et des blocs d'escalade au Bouscat.

### 1- Eysines construction d'un terrain multi sport.

Le terrain multisport se situera dans la résidence les cottages dans un espace où les enfants jouent déjà au football et aux jeux de ballon sur un terrain qui n'est pas adapté.

Le projet consiste en la construction d'un terrain de sport polyvalent qui permettra la pratique de plusieurs disciplines sportives (football, basket, volley ball, handball tennis etc.) pour les jeunes et les adultes du quartier.

L'objectif de ce projet est de promouvoir l'activité sportive et physique auprès des habitants du quartier en leur offrant un accès facilité et gratuit à des équipements sportifs de qualité afin d'améliorer la santé et le bien-être, et de renforcer le lien social.

Des associations se sont positionnées pour faire vivre l'équipement : le stade bordelais et l'association « l'entraîn pour tous » pour faire du foot en marchant.

Le coût total de l'opération s'élève à 65 400 € H.T.

Les travaux débutent le 15 septembre et s'achèveront fin novembre 2023.

Le plan de financement envisagé est le suivant :

Financiers	Montant	En %
Agence Nationale du Sport	31 600 €	48 %
Abattement TFPB	8 528 €	13%
<b>Bordeaux Métropole</b>	<b>12 192 €</b>	<b>19%</b>
Ville d'Eysines	13 080€	20%
Total	<b>65 400 €</b>	

La subvention de Bordeaux Métropole au titre de la politique de la ville est de **12 192 €** soit 19 % du coût HT de l'opération, versée en deux fois : 9754 € soit 80 % à l'ouverture du chantier, et 2438 € soit 20 % à la réception des travaux.

### 2- Le Bouscat

L'installation des équipements envisagés a été choisie en fonction d'emplacements adaptés, en cœur de quartier, en lien avec Gironde Habitat. Les risques de bruits et d'incivilités ont été pris en compte.

Le street Workout et ses agrès se trouveront en prolongement de la résidence Alezan, juste devant l'entrée du Bois du Bouscat. Cet espace est visible de tous, et suffisamment éloigné des habitations. De plus, il se trouverait en début (ou fin) du parcours de santé du Bois.

Le bloc d'escalade se trouvera au milieu de la résidence Lyautey. En effet, l'espace s'y prête par sa configuration. A cet endroit, les jeux bruyants sont à proscrire à cause de l'effet « caisse de résonance » de la configuration de l'espace.

Le planning de l'opération est le suivant :

-Fin mai- début juin 2023 : choix des prestataires, signatures de devis et commande de l'installation

-Entre septembre et novembre 2023 : installation des équipements en fonction des disponibilités de prestataires.

Le coût total de l'opération s'élève à 59 627 € H.T

Le plan de financement envisagé est le suivant :

Financiers	Montant en €	%
Agence Nationale du sport	29 112 €	49 %
Ville du Bouscat	18 590 €	31 %
<b>Bordeaux Métropole</b>	<b>11 925 €</b>	<b>20 %</b>
<b>Total</b>	<b>59 627 €</b>	

La participation de Bordeaux Métropole demandée au titre du règlement d'intervention de la politique de la ville s'élèvera à **11 925 €** (soit 20% du coût HT), versée en deux fois : 9540 € soit 80 % à l'ouverture du chantier et 2385 € soit 20 % à la réception des travaux.

### La programmation consolidée des deux projets

Commune	Quartier	Projet	Montant HT	Participation BM	2023	2024
Eysines	Champs de courses	Terrain multi sport	65 400 €.	<b>12 192€</b>	12 192 €	
Le Bouscat	Champs de courses	Street work out/mur d'escalade	59 627 €	<b>11 925 €</b>	9 540 €	2 385 €
Total				<b>24 117 €</b>	21 732 €	2 385 €

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

### **Le Conseil de Bordeaux Métropole**

**VU** la loi MAPTAM (loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) du 27 janvier 2014,

**VU** la loi de Programmation pour la ville du 21 février 2014,

**VU** la délibération n° 2015/383 du 26 juin 2015 relative au Contrat de ville de la Métropole bordelaise 2015-2020,

**VU** la délibération n° 2019/583 du 27 septembre 2019 relative à l'avenant n°1 au Contrat de ville de la Métropole Bordelaise 2020-2022,

**VU** la délibération n°2003/674 du 19 septembre 2003 relative au Règlement d'intervention habitat et politique de la ville, modifiée par la délibération n°2007/0122 du 23 février 2007 portant sur son actualisation, puis par la délibération n°2015/750 du 27 novembre 2015, et enfin par la délibération n°2019/466 du 12 juillet 2019,

**VU** la délibération n° 2018/247 du 27 avril 2018 relative aux contrats de codéveloppement,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** Bordeaux Métropole participe au financement d'équipements de proximité dans les quartiers prioritaires et de veille active, afin de renforcer la cohésion sociale,

**DECIDE**

**Article 1 :** d'octroyer les subventions d'équipements aux communes d'Eysines et du Bouscat à hauteur respectivement de **12 192 € et 11 925 €**,

**Article 2 :** d'imputer les dépenses aux crédits d'investissements correspondants aux différentes interventions prévus au budget principal de l'exercice 2023, au chapitre 204, compte 2324, fonction 52,

**Article 3 :** d'autoriser Monsieur le Président à signer tous courriers, conventions et documents relatifs à l'exécution de la présente décision.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.  
Abstention : Monsieur MORISSET;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 1 décembre 2023

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>8 DÉCEMBRE 2023</b></p> <p><b>DATE DE MISE EN LIGNE :</b> <b>8 DÉCEMBRE 2023</b></p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU</p>
---	---